



Autorisation municipale

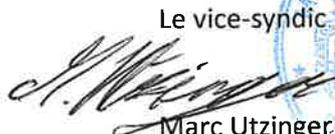
Compétence municipale

La municipalité informe la population qu'elle a autorisé les travaux suivants lors de sa séance du 1^{er} septembre 2025

Nature des travaux et description de l'ouvrage :	Autorisation municipale selon art. 111 LATC : Déplacement d'un groupe froid existant en halle D sur la parcelle 89 de la commune de Mex en halle J sur la parcelle 163 de la commune de Villars-Ste-Croix
Situation :	Parcelle 89
Propriétaire(s) :	Bobst Mex SA
Adresse :	En Farraz 3
Auteur(s) des plans :	
Particularité :	Dispense d'enquête publique
Remarque :	

La présente décision peut faire l'objet d'un recours à la Cour de droit administratif et public (Av. Eugène-Rambert 15, 1014 Lausanne). Ce recours doit être déposé dans les 30 jours dès la date d'affichage de cet avis.

Pour la municipalité

Le vice-syndic La secrétaire
 
Marc Utzinger Jehane Guillin

